

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des vêtements
et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet TISSU NID D'ABEILLES, ARAMIDE	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-135218/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-135218	Date 2013-11-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-750-63771	
File No. - N° de dossier pr750.W8486-135218	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-11-21	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Burelle, Thérèse	Buyer Id - Id de l'acheteur pr750
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0396 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 002

Cette modification vise répondre aux questions suivantes de l'industrie.

Question 1 :

Existe-t-il des dessins pour ce besoin?

Réponse 1 :

Non, il n'existe aucun dessin pour cette spécification.

Question 2 :

Nous avons lu l'appel d'offres et la spécification technique DSSPM 2-2-80-169 Spécification pour tissu nid d'abeille, aramide, 330 g/m² et nous aimerions avoir certaines précisions :

Page 3 de 9 - 3.6 Fini. Le tissu doit avoir un traitement hydrofuge durable.

Au tableau 1 (pages 6 et 7) de la spécification susmentionné, aucune exigence n'est précisé, ni aucune valeur minimale ou maximale acceptable.

Pourriez-vous nous indiquer ce qui est considéré comme un traitement hydrofuge durable ?

Réponse 2 :

Un traitement hydrofuge durable est appliqué sur un tissu pour empêcher sa surface de se mouiller. Ce traitement fait en sorte que l'eau perle sur la surface du tissu plutôt que de mouiller le tissu. Le traitement résiste au blanchissage (c.-à-d. qu'il n'est pas éliminé pendant le lavage) et l'efficacité d'un traitement hydrofuge durable ne devrait pas trop diminuer après le blanchissage.

Question 3 :

Qu'est-ce qui serait acceptable et quelle méthode d'essai devrait être utilisé?

Réponse 3 :

Les essais de déper lance permettent d'évaluer l'efficacité d'un traitement hydrofuge durable. La déper lance est habituellement évalué au moyen d'essais d'arrosage, comme celui de la norme CAN/CGSB-4.2 n° 26.2 ou de la méthode d'essai 22 de l'AATCC. L'efficacité des traitements hydrofuges durables a tendance à diminuer avec le temps; pour cette raison, le MDN tient souvent compte des conditions à la réception et après blanchissage . Aucune exigence relative à la déper lance n'est précisé dans le document DSSPM 2-2-80-169. Cependant, un résultat d'au moins 90 à l'essai d'arrosage, lorsque mis à l'essai à la réception et un résultat d'au moins 70 lorsque mis à l'essai après blanchissage seraient jugés acceptables. Le blanchissage comprend cinq cycles complets de lavage et de séchage, conformément aux conditions précisées pour les essais de stabilité dimensionnelle.

Question 4 :

Page 4 de 9 - 3.7 Longueur. Sauf indication contraire, le tissu doit être livré en pièces d'environ 100 m de longueur..... dont la plus courte ne doit pas être inférieure à 20 m.

Puisque le poids du tissu est de 330 g/m² et qu'il aura une largeur minimale de 150 cm, cela nous donne un rouleau qui pèserait environ 100 kg, ce qui est beaucoup trop lourd à manoeuvrer pour une personne, tant physiquement que manuellement.

Ce poids est-il celui requis ou accept par le client?

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-135218/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135218

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

pr750W8486-135218

Buyer ID - Id de l'acheteur

pr750

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Réponse 4 :

Le paragraphe 3.7 du document DSSPM 2-2-80-169, daté du 2013-07-31, doit être supprimé et remplacé par ce qui suit :

3.7 Longueur. Sauf indication contraire, le tissu doit être livré en pièces d'environ 50 à 60 m de longueur avec au plus deux longueurs par pièce, dont la plus courte ne doit pas être inférieure à 20 m.

Une soumission déjà déposée peut être modifiée avant la date de clôture, en envoyant les documents modifiés l'Unité de réception des soumissions et en indiquant sur l'enveloppe le numéro de l'invitation ainsi que la date de clôture la plus récente.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT LES MÊMES.